



actualité

12.12.2017

## L'initiative pour des prix équitables déposée à Berne



Les défenseurs de l'initiative pour des prix équitables ont déposé le texte muni de 107'908 signatures à Berne. (Image: Yanik Gasser)

L'initiative populaire «Stop à l'îlot de cherté» a été déposée aujourd'hui à Berne. Le texte muni de 107'908 signatures s'attaque aux prix surfaits d'articles importés en Suisse. Un phénomène qui touche notamment la branche de l'hôtellerie-gastronomie, engagée dans la bataille.

«Le peuple pourra s'opposer à l'îlot de cherté», annonce un communiqué de presse du comité d'initiative. Celui-ci a déposé son texte muni 107'908 signatures authentifiées aujourd'hui à la Chancellerie fédérale, à Berne. L'initiative populaire fédérale «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables» veut permettre d'introduire «des mesures légales efficaces afin de combattre les prix trop élevés en Suisse». Le peuple tranchera.

L'initiative bénéficie d'un large soutien, autant de la gauche que de la droite, parmi lesquels des parlementaires et de nombreuses associations comme hotellersuisse, Gastrosuisse, la Fédération suisse du tourisme, les Remontées mécaniques suisses, la Fédération romande des consommateurs FRC, Swissmechanic, les droguistes ou encore Payot SA. Lancée le 20 septembre 2016, la récolte de signature a abouti.

Pour les initiateurs, le fait que de nombreux articles importés coûtent nettement plus cher en Suisse qu'à l'étranger n'est due «que de manière limitée» au niveau élevé des salaires, aux coûts d'infrastructures ou aux loyers suisses. «Ce sont les fournisseurs étrangers qui profitent de leur pouvoir de marché. Ils maintiennent les prix à un niveau artificiellement élevé en Suisse et exploitent le pouvoir d'achat des consommateurs de manière ciblée en les empêchant de s'approvisionner en dehors du canal officiel», expliquent-ils.

«Les PME et les consommateurs doivent pouvoir acheter sans discrimination des marchandises à l'étranger», estiment les initiateurs. Il en va de la compétitivité des entreprises et du pouvoir d'achat des consommateurs. Le commerce en ligne doit être soumis aux mêmes règles. L'initiative demande qu'il y ait davantage de contrôle des



entreprises qui abuseraient de leur position sur le marché. Les fournisseurs qui refuseraient de se soumettre à ses nouvelles dispositions pourraient faire l'objet de poursuite en Suisse et à l'étranger.

Plusieurs tentatives de s'attaquer aux prix suisses abusifs ont échoué au Parlement, rappellent les initiants. La Commission de l'économie du Conseil des États vient de décider de reporter le traitement de l'initiative parlementaire «Prix à l'importation surfaits. Supprimer l'obligation de s'approvisionner en Suisse» de l'ancien conseiller aux États Hans Altherr. Si cette intervention parlementaire va dans la même direction que l'initiative pour des prix équitables, «elle va moins loin», estime le comité d'initiative. (htr/lb)